

espérer qu'un regne de minorité seconderoit ses desseins, tant pour faire quelques progrès sur les Provinces Françoises situées près du Rhin & de la Moselle, que sur l'Espagne, dont la conquête sera aisée au moment qu'elle sera privée du secours de France.

3°. Si dans cet intervalle la Reine d'Angleterre venoit à mourir, & qu'un Prince d'Hannover vint à monter sur le Trône Britannique, l'Empereur a lieu d'espérer de la reconnoissance de la Maison de Brunzwick, toute sorte d'aide & de secours; car cette Famille n'est pas seulement redevable à la Maison Imperiale de la dignité Electorale, qu'elle lui a conférée & maintenuë malgré l'opposition des trois Colleges; mais encore l'Empereur regnant a fait l'honneur à la Maison de Brunzwick, d'épouser une Princeesse de ce sang, dans la seule vûë de s'attacher tous les Princes de cette Famille, dans un tems où il paroïssoit que ce Prince auroit pû choisir une épouse dans toutes les Maisons Souveraines de l'Europe.

4°. L'Electeur Palatin du Rhin, est redevable à l'Auguste Maison d'Autriche de sa plus grande splendeur, soit par les Alliances contractées depuis la Paix de Westfalie, soit par les Etats dont on a augmenté ceux qui lui sont hereditaires; soit enfin par les Charges, Emplois & Dignitez que les derniers Empereurs ont procuré aux Princes de la Maison Palatine: ainsi cette Famille ne peut qu'être éternellement dévouée à celle d'Autriche, par inclination & par reconnoissance.